

AQDRLL Info

Laval - Laurentides

N°32 – Septembre 2016

Les annonces estivales

Le gouvernement nous réserve toujours des surprises en été au moment où Québécois, journalistes et associations font relâche.

Le 12 juillet dernier, un investissement de 51,9 M \$ était [annoncé](#) pour tout le Québec pour le «soutien à domicile de longue durée». Ce n'est pas considérable : on se souviendra des promesses d'ajout de 150 millions de dollars par an pour les personnes âgées, lesquelles étaient jugées minimales par rapport aux besoins...



Selon le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, et la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, Francine Charbonneau, environ 138 millions de dollars ont été ajoutés depuis le 1^{er} avril 2014.

Le montant annoncé englobe, semble-t-il, les personnes âgées et les personnes handicapées. Ces budgets sont fusionnés depuis la réorganisation. Ça devient difficile à suivre, ce qui arrange peut-être les autorités...

Le montant est réparti entre les différents établissements selon la richesse relative des régions. En outre, 1,9 million de dollars supplémentaires non récurrents seront investis pour que chaque CISSS et CIUSSS ait une ressource qui coordonne les actions en soutien à domicile. Cette enveloppe correspond à 82 610 \$ pour chaque établissement concerné.

Dans les Laurentides, l'investissement sera de 3 675 110 \$ et à Laval de 2 917 010 \$.

Huit jours après, le Centre intégré des services de santé et services sociaux (CISSS) de Laval [annonce](#) l'abolition de 32 postes temps complet «*afin de respecter le financement qui lui est accordé*». De plus en plus dur à suivre...

Les informations qui nous parviennent sont incohérentes. D'un côté le CISSSL affirme que les postes supprimés ne touchent pas les services (il y avait donc 32 postes inutiles ?), de l'autre les syndiqués donnent au [Courrier Laval](#) des exemples de compressions qui enlèvent réellement des services : «*De nombreuses coupures toucheront les quatre Centres de jour rattachés à autant de CLSC de l'île Jésus. Un ergothérapeute sur quatre, deux techniciens en loisirs, une ressource en service social*



seront sacrifiés ou transférés ailleurs. Ce personnel tente notamment de maintenir les personnes âgées à domicile en stimulant leurs capacités cognitives et physiques.»

Très progressivement, par petites touches, les services per capita baissent, en quantité et en qualité. C'est ce que nous croyons. Nous aimerions qu'on nous démontre le contraire. Par

exemple en faisant une reddition de compte que le citoyen ordinaire puisse comprendre de cet argent qui va être investi dans les services de maintien à domicile.

DERNIÈRE HEURE Quel été chaud ! Le 24 août, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) annonce 8,1 millions \$ pour le *Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique* (PEFSAD). Cette subvention selon le revenu permettra d'ajouter, selon le MSSS, 5 400 personnes aux 91 000 qui reçoivent des services domestiques à domicile; et 600 000 heures pour des services tels que l'entretien ménager, la préparation des repas, les courses et la lessive. Une somme additionnelle de 14,1 millions \$ provenant des ministères de l'Économie et du Travail sera également versé à la Fédération des coopératives d'aide à domicile afin de former quelque 4 500 préposés d'aide à domicile. Le renforcement de la formation était demandé depuis plusieurs années.



Tirage de l'AQDR **C'est un de nos membres qui a gagné !**

C'est un membre de l'AQDR Laval-Laurentides, M. Denis Lalancette, qui a été le grand gagnant du tirage de l'AQDR.

Il était très heureux de recevoir le chèque du gros lot (10 000 \$) des mains de la coordonnatrice Brigitte Tremblay.

M. Lalancette travaille depuis de nombreuses années au camp B'nai Brith à Sainte-Agathe-des-Monts. Il a l'intention d'utiliser cet argent pour rénover sa résidence.

Félicitations !

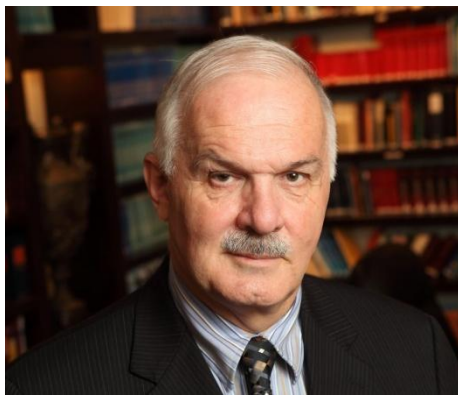
À notre agenda

Nos conférences

L'intimidation : *Chacun à sa place*

mardi 27 septembre, [Place des aînés](#), Laval, 13h30, salle 109

Est-ce possible de vieillir ensemble dans l'harmonie et le respect? Si oui, comment fait-on? Comment s'assurer que notre milieu de vie soit paisible et harmonieux le plus possible. Les trois capsules vidéo qui vous seront présentées aborderont certaines réalités qui peuvent exister dans nos milieux de vie. Trouvons ensemble des solutions à ces situations ! Par Mayabel, animatrice chargée de projet.



Mardi 18 octobre : M^e Jean-Pierre Ménard

Bien connaître ses droits pour mieux contrôler sa vie et sa santé. Pour la Semaine lavalloise des aînés, l'AQDRLL a invité M^e Jean-Pierre Ménard, défenseur bien connu des droits des usagers de la santé et des aînés.

À réserver tout de suite à l'agenda ! [Place des aînés](#), Laval, 13h30, salle 109.

Droits et obligation des locataires aînés

mardi 25 octobre, 13h30, Place des aînés, par l'ACEF de l'Île Jésus



*Félicitations pour
cette belle réussite!*

Linda Lapointe

Députée fédérale Rivière-des-Mille-îles

450 420-5525

linda.lapointe@parl.gc.ca

61, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand, Québec J7G 1C8

Ramez Ayoub

Député fédéral Thérèse-de-Blainville

450 965-1188

ramez.ayoub@parl.gc.ca

201, boul. Curé Labelle, suite 401
Sainte-Thérèse, Québec J7E 2X6

Centre
d'écoute
de Laval

L'appelle, ça fait du bien.

Peu importe la raison de l'appel
... **Nous sommes à l'écoute.**

Du lundi au vendredi de 9h à 21h
Le samedi de 9h à 17h

450 664-2787
sans frais 1 888 664-1558

Laval, Rive Nord et les environs



Activités de nos partenaires

STL : accompagnement dans les autobus accessibles

La Société de transport de Laval lance un programme d'accompagnement de la clientèle à mobilité réduite. Il s'agit de faciliter l'accessibilité et l'intégration de la population à mobilité réduite qui souhaite expérimenter le réseau de transport accessible de manière autonome. En effet, les personnes en fauteuil roulant, triporteur ou quadriporteur peuvent maintenant emprunter le réseau régulier de la STL grâce à des autobus munis d'une rampe d'accès.

Désormais, les clients à mobilité réduite désireux de prendre le transport régulier peuvent se faire accompagner par un employé de la STL en communiquant au : 450 662-5400 poste 2937. Cet accompagnement permettra de sécuriser le client, tout en lui expliquant les notions de base du transport régulier.

Depuis 2012, cinq lignes d'autobus sont accessibles et s'y ajoutera, à la fin de l'été, une autre ligne soit la 73.

On peut consulter le [site de la STL](#) pour connaître les lignes et les arrêts accessibles, ainsi que communiquer avec le Centre contact clients au 450 688-6520.



Conférences à St-Jérôme

Au [Quartier 50+](#), 425, rue Jean-Baptiste-Rolland Est Saint-Jérôme. De 13h à 15h. Entrée libre. Places limitées : réservation 450 432-0550.

- **Mercredi 26 octobre**, *Ces gadgets qui nous simplifient la vie*, par Dre Jacqueline Rousseau Ph. D., ergothérapeute, chercheuse au CRIUGM *, professeure à l'École de réadaptation de l'Université de Montréal et spécialiste des gérontechnologies.
- **Mercredi 2 novembre**, *Entendez-vous bien ?* par Michel Nadeau, Association des devenus sourds et malentendants du Québec.

HORIZON 65+

VOYAGEZ À LAVAL GRATUITEMENT

LES LAVALLOIS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS SE DÉPLACENT GRATUITEMENT SUR LE RÉSEAU DE LA STL AVEC LE TITRE HORIZON 65+ SUR LEUR CARTE OPUS AVEC PHOTO.



stl.laval.qc.ca (zone aînés)
Centre contact clients : 450 688-6520

STL
Sens commun

- **Mercredi 30 novembre**, *Bien manger pour mieux penser*, par Mélanie Narbonne, nutritionniste au soutien à domicile du CISSS des Laurentides
- **Mercredi 7 décembre**, *La «zénitude» festive, pour un temps des fêtes sans stress et sans détresse*, par Louise L. Lamoureux, conférencière et auteure.

Santé mentale et consentement aux soins

Même si une personne sur cinq sera aux prises avec un problème de santé mentale au cours de sa vie, certains jugent trop souvent ces personnes incapables de prendre des décisions pour elles-mêmes. Afin de prévenir et d'informer les usagers, les histoires de Léa, de Catherine, d'Alain, d'Estelle et de Claude, tous des personnages fictifs, sont le sujet d'affichettes, vignettes et vidéos.

Les capsules vidéos sont disponibles sur la [page web](#) du Comité des usagers des Sommets. Il a réalisé ce projet grâce à la collaboration des Comités des usagers de Saint-Jérôme, du Lac-des-Deux-Montagnes et d'Antoine-Labelle. Ont aussi contribué aux validations, Me Jean-Pierre Ménard et le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes des Laurentides.

Comité des usagers
des Sommets

L'histoire d'Estelle et de Claude

« Je m'appelle Estelle et j'ai 73 ans. Je suis diagnostiquée bipolaire depuis de nombreuses années. Malgré cela, la maladie ne m'a jamais empêchée de prendre des décisions concernant ma santé. Heureusement, j'ai toujours pu compter sur l'appui de Claude, mon grand amour. »

APPRENEZ-EN PLUS SUR LA REPRÉSENTATION D'UN USAGER MAIEUR LORS D'UN CONSENTEMENT AUX SOINS DISPENSÉS PAR UN ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU DE LA SANTÉ.

VISIONNEZ MON HISTOIRE :
csss-sommets.com/fr/comite-des-usagers

Visitez le site du Comité des usagers des Sommets :
csss-sommets.com/fr/comite-des-usagers

819 324-4000 (ou 1-855-sommets), poste 4334

L'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et le soutien aux organismes qui contribuent à leur bien-être sont une priorité de notre gouvernement.



Francine Charbonneau
Ministre responsable des Aînés
Ministre responsable de la Lutte
contre l'intimidation
Ministre responsable de la région de Laval
Députée de Mille-Îles
450 661-3595



Jean Habel
Député de Sainte-Rose
Président de séance
450 963-8272



Saul Polo
Député de Laval-des-Rapides
Adjoint parlementaire de la ministre de
l'Économie, de la Science et de l'Innovation
450 668-6077



Monique Sauvé
Députée de Fabre
Adjointe parlementaire du ministre
de l'Emploi et de la Solidarité sociale
450 689-5516



Guy Ouellette
Député de Chomedey
Président de la Commission
des institutions
450 686-0166



Jean Rousselle
Député de Vimont
Adjoint parlementaire du ministre
de la Sécurité publique
450 628-9269

Une émission qui donne la parole aux aînés

En onde depuis le 10 février dernier, l'émission hebdomadaire *Ça passe trop vite!* donne la parole aux aînés afin de témoigner de ce qu'ils vivent dans la réalité d'aujourd'hui. Semaine après semaine, des spécialistes apportent aussi leur expertise sur les préoccupations et les enjeux vécus en fonction des différents thèmes. Des capsules mettant en vedette des personnes aînées qui vivent en résidences pour aînés et qui nous donnent des conseils de vie. On y voit aussi des jeunes qui s'expriment sur leur perception

de la vieillesse ce qui donne parfois lieu à des moments cocasses. La série d'émissions a pour but de montrer le côté positif du vieillissement et de l'importance des aînés.

Une émission offerte par FADOQ-Régions de Québec et Chaudière-Appalaches qui y donne accès sur son [site](#). La série d'émissions est aussi disponible sur le club Illico pour tous les clients de la province, au canal 900.

MA tv
CLIENTS VIDÉOTRON, C'EST VOTRE TÉLÉ.
CHAÎNES 9 ET 609 | MATV.CA

« LA PAROLE EST AUX AÎNÉS »

ÇA PASSE TROP VITE
MERCREDI, 19H
AVEC MICHEL BEAUMONT ET EUGÉNIE EMOND

Cette émission est présentée par **fadoq** Région de Québec et Chaudière-Appalaches



Notre gouvernement reconnaît l'importante contribution que les aînés ont apportée à notre société et à l'économie au fil des ans. Les aînés demeurent une priorité absolue pour notre gouvernement.

Voilà pourquoi nous avons mis en place des mesures visant à améliorer leur qualité de vie.

- Bonification du Supplément de revenu garanti (SRG)
- Majoration des prestations aux aînés en fonction du coût de la vie
- Facilitation à accéder à un logement abordable

Mon bureau est à votre disposition pour toute information supplémentaire ou assistance.

ANGELO IACONO

Député/M.P. Alfred-Pellan

450.661.4117

angelo.iacono@parl.gc.ca • @angeloiacono • /iaconopl

3131, boul. de la Concorde Est, bur. 300, Laval (Québec) H7E 4W4



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Vivre chez soi, le plus longtemps possible

La Coopérative de soutien à domicile de Laval souhaite contribuer au prolongement de l'autonomie de ses membres et leur permettre de continuer à vivre chez eux le plus longtemps possible, dans le respect et la dignité.

Pour ce faire, plusieurs offres de services d'aide à domicile sont disponibles et les tarifs sont établis selon l'âge et les revenus des membres, conformément au Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD) :



- **Entretien ménager léger** : incluant lessive, repassage, changement des draps, préparation de repas simples et emplettes (épicerie, pharmacie, institution financière).
Tarif – de 18 ans à 69 ans : entre 11 \$ et 20 \$ de l'heure
Tarif – 70 ans et plus : entre 7,26 \$ et 13,20 \$ de l'heure
- **Grand ménage** : nettoyage de murs, plafonds, fenêtres, etc.
Tarif – de 18 ans à 69 ans : entre 14 \$ et 23 \$ de l'heure
Tarif – 70 ans et plus : entre 9,24 \$ et 15,18 \$ de l'heure

Ces tarifs tiennent compte du crédit d'impôt de 34 % pour le maintien à domicile.

Les services s'adressent à tous les lavallois, mais plus particulièrement aux personnes :

- âgées de 65 ans et plus;
- âgées de moins de 65 ans, en perte d'autonomie ou ayant une incapacité temporaire ou permanente, avec référence du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL).

La Coopérative, fondée en 1995, à l'initiative des quatre CLSC de Laval, est membre du réseau des 102 entreprises d'économie sociale en aide à domicile accréditées par le ministère de la Santé et des Services sociaux

La Coopérative procède à la vérification des antécédents judiciaires de l'ensemble de son personnel. Elle offre à ses employés un programme de formation complet en lien avec les techniques de travail sécuritaires et efficaces, ainsi que le service à la clientèle. Des suivis à domiciles sont également effectués pour s'assurer de la qualité du travail.

Utiliser les services de la Coopérative, un moyen simple, accessible et sécuritaire afin de rester dans le confort de sa demeure!

Appeler à 450 972-1313

La fraude aux REER

On vous propose un placement dont on fait miroiter le rendement. On vous indique que vous pouvez utiliser les sommes déposées dans votre REER (ou CRI ou FEER), et ce, sans payer d'impôt. Pour ce faire, on vous offre de transférer les sommes que vous y avez investies dans un placement qui vous rapportera par exemple 40 % par année. Comme



ce placement est prétendument admissible au REER, vous ne paierez pas d'impôt. Le fraudeur a tellement confiance en ce placement qu'il vous offre même de vous remettre en argent comptant une avance sur le rendement futur. Il vous explique que vous ne risquez rien : « De toute façon, si vous aviez sorti l'argent de votre REER, vous auriez dû en remettre la moitié pour payer l'impôt ».

Évidemment, votre argent s'en va plutôt dans une société qui appartient au fraudeur et il est donc perdu. De plus, le placement n'est pas admissible au REER, contrairement à ce que vous avait dit le fraudeur et l'impôt vous réclame donc son dû. En effet, toutes les sommes que vous retirez de vos REER, CRI ou fonds de pension sont bel et bien imposables.

Attention lorsque l'on vous fait des promesses mirobolantes. Quand c'est trop beau pour être vrai : c'est probablement le cas.

Pour informations supplémentaires sur cette fraude, aller sur le [site de l'Autorité des marchés financiers](#).

Serez-vous
le prochain
POISSON?



Nos ateliers Fraude

Les personnes âgées sont LA cible de prédilection des fraudeurs qui font preuve d'une créativité accrue dans les nombreux pièges qu'ils leur tendent. C'est ainsi qu'en quatre ans, les vols d'identité au Québec ont connu une hausse de 1 285 % ! Et l'arnaque des grands-parents sévit sans cesse davantage dans les résidences pour personnes retraitées.

Mais ce n'est pas une fatalité ! Les personnes âgées peuvent se prémunir contre les pièges de fraudeurs et bien réagir en cas de problème. Il suffit qu'elles soient bien informées et qu'elles sachent faire appel aux ressources disponibles. L'atelier interactif gratuit *Serez-vous le prochain poisson ?* donne l'information utile et développe des réflexes adaptés aux dangers actuels.

Pour organiser un atelier *Serez-vous le prochain poisson ?*, réunissez un groupe d'au moins dix personnes et appelez l'AQDR Laval-Laurentides à 450 978-0807.

Revue de presse Laval-Laurentides

Les articles que vous avez peut-être ratés cet été

- [AQDR hits back at Quebec Liberal government over 'austerity'](#), Laval News, 10 juin
- [Aucune fermeture de laboratoires dans les Laurentides, clame le CISSS](#), L'Information du Nord, 17 juin
- [En grève illimitée pour obtenir 15 \\$ de l'heure](#), Courrier Laval, 21 juin
- [Les Laurentides reçoivent 3 675 110 \\$](#), Le Mirabel, 12 juillet
- [Incendie et évacuation dans une résidence pour aînés](#), Courrier Laval, 12 juillet
- [Trentaine de postes abolis au CISSS de Laval](#), Courrier Laval, 20 juillet
- [Le CISSS de Laval sacrifie la prévention](#), Courrier Laval, 28 juillet
- [Oui, je le veux encore!](#), Courrier Laval, 6 août
- [Des sentiers dédiés aux aînés au bois de l'Équerre](#), Courrier Laval, 11 août
- [Grève au CHSLD de Fabreville: le conflit réglé](#), Courrier Laval, 24 août
- [Privatisation du service des archives au CISSS de Laval](#), Courrier Laval, 24 août

Rédaction :

Anne Falcimaigne
Brigitte Tremblay



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

1450, boul. Pie-X, bureau 202, Laval-QC-H7V-3C1¶
Tél. : 450-978-0807 -- sans frais 1-844-978-0807¶
Info-activités : 450-978-5808¶
aqdr@aqdr.org -- www.aqdr.org¶



Retrouvez
*Les amis
de l'AQDR*
sur Facebook

L'AQDRLL est soutenue par :

